1900, au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses, et à tous les fidèles de son diocèse.

Après avoir rappelé la nécessité du culte de la T. S. Vierge pour être sauvé, Sa Grandeur démontre que, de toutes les pratiques de piété en l'honneur de Marie, le très-saint Rosaire est celle qui a les préférences de cette bonne Mère, en même temps qu'elle est la plus puissante pour le bien. Il faut lire et relire la conclusion de sa thèse :

"Cette dévotion devait assurément recevoir tous les encouragements de l'Eglise, et être enrichie de ses plus précieuses indulgences. Elle l'a été, en effet, et avec une prodigalité dont

aucune autre dévotion ne peut se réclamer.

Ces faveurs du Saint-Siège, N. T. C. F., nous amènent à vous signaler un lieu de pèlerinage privilégié, où cette belle dévotion du T. S. Rosaire fleurit d'une manière admirable et qui nous semble devoir être un fover toujours ardent de piété et d'amour envers Marie. Nous voulons parler du Sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine, voisin de notre ville épiscopale. Nul doute que la Mère de Dieu ne voit avec une prédilection marquée ce petit sanctuaire, qui, placé sur les bords de notre grand fleuve, en domine hardiment les flots, comme pour nous dire comment Marie domine les flots agités de la mer de ce monde. Depuis au-delà de deux cents ans, la Confrérie du Saint Rosaire existe dans cette humble chapelle et, s'il fut un temps où. par suite de circonstances défavorables, cette dévotion fut quelque peu languissante, avec quelle ardeur ne s'est-elle pas réveillée depuis une trentaine d'années! Un saint prêtre était là, présidant avec zèle aux destinées de la paroisse. La Vierge du Rosaire avait toute sa confiance, et son petit sanctuaire, pauvre et vieilli, recueillait les trésors de la foi et de la piété de ce dévoué pasteur. Au pied de l'autel de la Mère de Dieu, il réunissait les voeux de son peuple, les gémissements des affligés et les supplications des malheureux. La Sainte Vierge sourit à sa foi simple et à sa confiance invincible. obtint faveur sur faveur, si bien que l'on se mit à venir de l'étranger, pour participer aux grâces qui s'échappaient nonseulement de la chapelle, mais même des roses et des cierges du Rosaire. Quelques années avant que Dieu le rappelât à